



Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS)

Coordination Régionale

Termes de référence

Recrutement d'un Consultant national pour l'appui à l'élaboration de Chartes pastorales en adéquation avec la législation et la réglementation nationale régissant la GRN au Tchad

Janvier 2020

1. Contexte et Justification de la mission.

Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS), est une émanation du forum de Haut Niveau sur le pastoralisme organisé à Nouakchott en octobre 2013 sous l'égide du gouvernement de la République Islamique de la Mauritanie, la Banque Mondiale, le CILSS et les organisations d'intégration régionale. Le projet est actuellement mis en œuvre dans 6 pays sahéliens : Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad.

La Composante 2 « Amélioration de la gestion des ressources naturelles » du PRAPS vise à sécuriser la mobilité pastorale par l'élaboration d'outils de gestion concertée des ressources pastorales et améliorer l'accès aux services à la production dont les points d'eau.

Faisant suite aux recommandations de la mission d'appui de la Banque de novembre 2018 et de la revue à mi-parcours en 2019, le PRAPS/Tchad a inscrit de mettre en place des chartes pastorales. Conformément à l'objectif majeur global de la composante 2 du PRAPS qui est de « Contribuer à la création/amélioration d'un climat apaisé dans l'accès aux ressources naturelles et la gestion durable de ces ressources dans la zone d'intervention du projet », ces chartes visent non seulement la valorisation des « savoir-faire locaux » telles que les règles socio-traditionnelles en vigueur, mais aussi contribuent au maintien d'un climat social apaisé. En effet, elles participent à l'instauration d'une meilleure approche de gestion durable à travers une forte implication bien informée responsabilisant tous les différents acteurs (notamment les éleveurs transhumants et agropasteurs ainsi que les communautés rurales) en tant que parties prenantes évoluant dans un cadre environnemental régi par des mesures/règles de gestion concertées et consensuelles.

Dans cette perspective, une mission conjointe réalisée en fin juillet 2019 par la responsable de la Composante 2 de l'Unité régionale de coordination (URC) du PRAPS et un consultant international a permis de proposer une démarche opérationnelle pragmatique et réaliste d'élaboration de charte pastorale. Au cours de cet appui, un exercice de conception et un test de la démarche dans le département du Barh el Gazal Ouest ont été conduits. L'équipe du PRAPS/Tchad a poursuivi ensuite ces travaux sur 5 territoires départementaux contigus au sein desquels plusieurs interventions du PRAPS se sont concrétisées (points d'eau, balisages, aménagements de marchés à bétail, renforcement de la santé animale). Ces cinq sites¹ constituent par ailleurs, un espace contigu très cohérent au vu des grands mouvements de transhumance qui permettent aux éleveurs de relier les zones de séjour de saison sèche du Chari Baguirmi, du Nigeria et du Cameroun aux parcours recherchés du Barh el Gazal et du Kanem en saison des pluies.

La dernière mission d'appui de la Banque qui s'est déroulée du 18 au 22 novembre 2019, a permis de porter une analyse critique sur le processus en cours et a conclu qu'une révision/amélioration des textes des premières chartes en cours, permettra d'améliorer leur qualité et de renforcer leur appropriation locale. Conformément à ce constat, la mission a recommandé à l'URC d'appuyer la finalisation de ces chartes pastorales en cours.

Les cinq chartes, une fois signées par les acteurs de ces territoires, permettront de couvrir largement l'indicateur de résultats (PDO#2) de la composante qui inscrit au moins 750.000 ha de terres où les pratiques de gestion durables des paysages ont été adoptées suite au projet.

C'est dans ce contexte et dans le cadre de la poursuite de l'appui de l'URC-PRAPS/CILSS au Tchad, que le recrutement d'un consultant, expert juriste est engagé pour la réalisation de la présente mission décrite selon les termes ci-après.

¹ Département du Barh el Ghazal Ouest (Chadara), Département du Barh el Ghazal Sud (Moussoro), Département de Dababa (HadjerLamis), Département de Ouaddi Bissam Mondo (Kanem Sud) et Département de Haraz el Bihar (Karmé)

2. Objectif général de la prestation

Consolider la démarche d'élaboration de charte pastorale locale engagée par le PRAPS-Tchad du point de vue juridique, en préciser l'argumentaire sur la pertinence au regard du contexte Tchadien, améliorer la qualité des cinq chartes engagées et communiquer avec les institutions nationales dans le cadre des travaux en cours sur le foncier pastoral pour aider à la reconnaissance de la démarche et faciliter la reconnaissance des chartes au Tchad comme instrument de gestion concertée et de sécurisation du foncier pastoral et agro-pastoral.

3. Résultats attendus

- R1 : Une note d'argumentaire démontrant la pertinence juridique de la charte pastorale au vu des réglementations et stratégies sectorielles concernées (projet de Code pastoral, Loi 14 sur l'environnement, LOAP, Code des collectivités décentralisées, processus de réflexion sur la sécurisation du foncier pastoral en cours, Stratégie Nationale de Développement Pastoral...).
- R2 : Le plan type de rédaction des chartes est relu et amélioré pour intégrer les attendus et un format pleinement acceptable par l'administration.
- R3 : Les cinq chartes de gestion des espaces pastoraux relues et améliorées sur le terrain avec les comités de rédaction en vue de leur appropriation.
- R4 : L'appui au projet pour faciliter la prise d'arrêtés par les autorités compétentes (Gouverneur) permettant la diffusion des cinq chartes au journal officiel.

L'expertise sera mobilisée en appui à la Composante 2 du PRAPS-Tchad et travaillera en étroite collaboration avec l'animateur principal de l'élaboration de ces chartes au sein de l'Unité de Coordination du Projet (UCP). Elle se rapprochera également de la Plateforme Pastorale du Tchad pour partager ses termes de références, puis les résultats de son travail avec les membres du groupe de travail sécurisation du foncier pastoral de la Plateforme.

4. Livrables

Le consultant, expert spécialiste juriste, est tenu de produire au terme de sa mission les livrables suivants :

1. *La note d'argumentaire de la pertinence organisationnelle et juridique des chartes pastorales (5-6 pages) en français et une traduction en arabe de la version finale après intégration des observations ;*
2. *Le format type de charte à utiliser sur le terrain par les comités de rédaction à partir de l'amélioration du des ébauches existantes ;*
3. *Les cinq chartes finalisées au terme des travaux avec les comités de rédaction ;*
4. *Les cinq arrêtés des Gouverneurs officialisant la diffusion des cinq chartes au journal officiel ;*
5. *Un bref rapport final de l'expertise retraçant les tâches réalisées et les résultats obtenus. Le rapport devra ressortir également le statut juridique de la charte au Tchad ainsi que les stratégies de sa pérennisation.*

5. Durée de la mission

La durée de la mission est de 35 Hommes/jours à compter de la signature du contrat de prestation et selon l'ordre des services prestés.

6. Qualifications et compétences

Le consultant, expert juriste, doit répondre aux qualifications professionnelles suivantes :

- Diplôme de l'enseignement supérieur (minimum bac+5) dans les domaines de compétences administration publique, droit public et de gestion foncière, décentralisation etc. ;
- Très bonne maîtrise écrite et orale de la langue arabe et française (exigence minimale) ;
- Expérience professionnelle générale sur les conventions locales et les réglementations des ressources naturelles et du foncier agro-pastoral d'au moins cinq (05) années ;
- L'engagement dans le processus en cours sur le foncier pastoral au Tchad serait un fort atout.

Expérience professionnelle spécifique :

- Au moins 5 ans dans les questions de la décentralisation et de la gestion sociale porteuses d'économie sociale solidaire.
- Au moins 5 ans d'expérience dans les études et les règlements des conflits relatifs à l'accès aux domaines fonciers.